

# La résidence universitaire Les Gibjoncs - Bourges

*Le CROUS d'Orléans-Tours améliore la vie des étudiants*

Dans le cadre du plan Anciaux de Janvier 2004, le CROUS d'Orléans-Tours poursuit sa politique de développement et de réhabilitation des logements étudiants.

## La résidence



Résidence traditionnelle, construite en 1967 sous bail emphytéotique 45 ans, jusqu'en 2013 : propriété OPHLM Bourges, puis transfert à l'Etat

La résidence se divise en 3 bâtiments:

le bâtiment 37M, (la 1ère tranche de réhabilitation)

le bâtiment 56 M et le pavillon central (les 2ème et 3ème tranches de réhabilitation)

La réhabilitation du bâtiment 56 M a consisté en la transformation de 200 chambres en 101 studios. Une cabine tri-fonction et une kitchenette ont été introduites dans chaque logement. 5 logements dédiés aux personnes handicapées ont été réalisés. Tous les logements sont pourvus d'une prise RJ45 permettant un accès Internet. Cette 1ère tranche de réhabilitation a été inaugurée en 2003.

## Les rénovations

Dans le bâtiment 37 M, 96 chambres ont été rénovées et sont désormais équipées de sanitaires individuels et d'une prise RJ45. Des cuisines collectives ont été aménagées à chaque étage.

La réhabilitation du pavillon central (3ème tranche) a abouti à la création de 9 logements étudiants supplémentaires. Le hall d'accueil, les bureaux administratifs et le foyer ont été revisités. La convivialité et l'agencement de ces espaces ont été améliorés.

Une laverie, des salles d'études, un club informatique, un terrain de sports et un labo photos complètent l'équipement de la résidence.

Les façades des bâtiments ont également été traitées dans le cadre de la réhabilitation.

Enfin, les sous-sols ont été réaménagés et accueillent à présent des ateliers fonctionnels et un garage à vélos.

Marché : Recours à une maîtrise d'ouvrage déléguée. Passation des marchés de travaux en lots séparés.



## Financement

Contractualisation CNOUS : 3 315 000 €  
Ressources propres CROUS : 1 374 306 €  
Région Centre : 600 000 €  
Ville de Bourges: 457 347 €  
Conseil Général du Cher : 457 347 €  
Etat : 193 000 €